





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-404**

Séance publique du

28 septembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20150928- lmc172874-DE-1-1
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : jeudi 1 octobre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : ZAC SEXTIUS-MIRABEAU - COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC)
ANNEE 2014**

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Moussa BENKACI à Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Michael ZAZOUN à Madame Charlotte BENON.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Ravi ANDRE, Monsieur Claude MAINA.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 1.4
Autres types de contrats

RAPPORTEUR : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : ZAC SEXTIUS-MIRABEAU - COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE
(CRAC) ANNEE 2014- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La SEMEPA a communiqué à la Ville, conformément aux dispositions de la convention de concession conclue pour la mise en œuvre de la ZAC Sextius Mirabeau, le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC), approuvé par son Conseil d'Administration en ses séances des 22 avril et 24 juin 2015.

Les documents, joints en annexe (rapport et tableau), présentent l'évolution de l'opération, par rapport au Compte Rendu Annuel à la Collectivité approuvé par délibération du Conseil Municipal n° DL 2014-79 en date du 26 mai 2014.

Le nouvel équilibre dépenses/recettes s'établit à 154 435 791,00 € HT soit en légère diminution (0,75 %) par rapport à celui du précédent CRAC, soit 155 136 322,00 € HT.

Le bilan fait ressortir un solde créditeur de 437 362,00 € HT.

La participation globale de la Ville, reste inchangée, et est fixée à hauteur de 60 399 000,00 € HT.

La participation Ville pour l'année 2015 s'élève donc à une somme fixée à hauteur de 4 000 000,00 € HT, soit 4 800 000,00 € TTC.

En conséquence, Mes Chers Collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ADOPTER** le Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRAC) pour la ZAC Sextius Mirabeau.
- **DECIDER** le versement d'une participation de 4 800 000,00 € TTC à la SEMEPA pour l'année 2015, au titre de l'aménagement de la ZAC Sextius Mirabeau.
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée au 820-238-908 qui présente les disponibilités suffisantes.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 AVRIL 2015**

.....

8. Ville d'Aix-en-Provence – Sextius Mirabeau - Compte Rendu Annuel à la Collectivité

En préambule, il est rappelé que depuis l'intégration dans la concession des travaux d'infrastructures primaires et de l'opération de reconstruction du bureau de Poste, puis des opérations de construction du Conservatoire de Musique, de l'Office de Tourisme et des aménagements des espaces périphériques à l'îlot A, le CRAC est présenté de manière à faire ressortir les comptes et les résultats propres à chacun des six volets de l'opération :

Volet 1 : opération initiale (dans sa consistance antérieure à 2004),

Volet 2 : infrastructures primaires (travaux d'infrastructures primaires intégrés à la concession en 2004 et auparavant traités en mandat),

Volet 3 : opération de la Poste (opération intégrée à la concession en 2004),

Volet 4 : opération de construction de l'Office de Tourisme (opération intégrée à la concession en 2009),

Volet 5 : opération de construction du Conservatoire de Musique (opération intégrée à la concession en 2009),

Volet 6 : opération d'aménagement des espaces libres en périphérie de l'îlot A (opération intégrée à la concession en 2009).

À chacune de ces 6 « sous opérations » sont affectés des frais ou produits financiers en fonction de l'état de leur trésorerie.

Au niveau comptable ces frais ou produits financiers sont calculés à la fin de chaque exercice, sur la trésorerie globale ZAC SEXTIUS MIRABEAU.

NOTE DE CONJONCTURE

À la fin de l'année 2014 et à 4 ans du terme de la concession, la totalité du programme de construction est réalisé ainsi que la totalité du programme des équipements publics de superstructure.

Concernant le programme des équipements publics d'infrastructure, il est réalisé ou en cours de réalisation à près de 90%.

Les équipements publics d'infrastructure non encore engagés et qu'il reste à réaliser sont le Pont d'Anthoine qui fait partie de la sous opération « infrastructures primaires » et l'aménagement des trottoirs de l'avenue des Belges et de l'anneau circulé de la Rotonde qui font partie de la sous opération « espaces libres en périphérie de l'îlot A ».

COMPTE RENDU ANNUEL À LA COLLECTIVITE (CRAC) EVOLUTION DE L'OPERATION

1. Évolution de l'opération initiale (volet 1)

Les produits :

- ✚ Les produits directs correspondants aux cessions des charges foncières et aux participations sont inchangés à 91.4 M €.
- ✚ Les produits financiers propres à l'opération initiale ont à nouveau été revus à la baisse en fonction d'une part des nouvelles projections de trésorerie et d'autre part de l'application d'un taux de 1% plus faible que dans le précédent CRAC. Ils s'établissent à 2.6 M € en baisse de 0.7 M € par rapport au précédent CRAC.
- ✚ Le nouveau montant des produits de l'opération initiale s'établit à 94.04 M € en baisse de 0.7 M €.

Les charges :

Les dépenses restant à effectuer sur ce volet 1 sont :

- ✚ Acquisitions et cessions foncières : 48.000 € correspondant essentiellement aux frais de l'acte final de cession des espaces publics à la Ville.
- ✚ Travaux : 54 900 € de travaux correspondant pour l'essentiel à la déconstruction de la fontaine de l'ilot A que la Ville n'a jamais voulu prendre en gestion et quelle ne souhaite pas conserver dans le cadre de la réhabilitation du jardin Rotonde.
- ✚ 47 400 € d'honoraires et frais divers correspondants pour l'essentiel à des honoraires liés au contentieux avec SOGEV sur la fontaine de l'ilot A.

En fonction de ces éléments le nouveau montant des charges de l'opération initiale s'établit à 81.6 M € en baisse de 0.5 M €.

L'opération initiale affiche un résultat positif de 12.46 M €.

2. Évolution de l'opération « Infrastructures primaires » (volet 2)

Les produits :

Le montant global des participations de la Ville reste inchangé à 23 800 K € dont 86.5 % ont déjà été encaissés.

Les charges :

- a) Le montant total des dépenses travaux et divers de ce volet 2 s'élève à 17.82 M €.

Les dépenses restant à faire sont :

- Des dépenses restant à régler sur des ouvrages déjà livrés :
 - Aménagement des abords de l'avenue Juvénal : 34 624 €
 - Mur d'eau 269 977 €
 - Pergola avenue Mozart 7 708 €

- Les dépenses restant à régler à R.F.F sur les travaux de mise en sécurité du tunnel ferroviaire qui doivent s'achever en 2015 : 2 230 841€.
- Les dépenses sur des travaux qui restent à engager : il s'agit de l'élargissement du pont d'Anthoine et du réaménagement du tronçon de voirie entre l'avenue de Lesseps et l'avenue I. Moreau qui est techniquement lié à l'élargissement : 5 750 000 €.

Le montant correspondant au coût de réalisation du Pont d'Anthoine qui a été retenu pour la mise à jour du bilan est le dernier coût annoncé à charge de la SEMEPA par RFF à la remise de son Avant-Projet, avant résiliation unilatérale par R.F.F de la convention passée avec la SEMEPA ; ce coût est de 4.45 M €.

Le coût de l'aménagement du tronçon de voirie Lesseps Moreau est celui qui ressort d'un AVP ; ce coût est de 1.3 M €.

Le nouveau montant des travaux, honoraires et frais divers qui comprend une provision pour aléas de 0.1 M € s'élève donc à 25.58 M € en augmentation de 0.98 M € par rapport au dernier CRAC.

- b) Les frais financiers ont été revus à la baisse (sur la base d'un taux de 1%). En fonction de la trésorerie prévisionnelle ils s'élèvent à 1.03 M € en baisse de 0.17 M € par rapport au dernier CRAC.
- c) La rémunération du concessionnaire est inchangé à 1.36 M €.

Le nouveau montant global des charges de l'opération « infrastructures primaires » s'élève donc à 29.97 M € en augmentation de 0.81 M € par rapport au dernier CRAC.

Cette opération affiche un résultat négatif de 6.17 M €.

Ce déficit est financé par le résultat excédentaire de l'opération initiale.

1. Évolution de l'opération « Immeuble de la Poste » (volet 3)

Le montant définitif des charges de cette opération qui a été arrêté au CRAC du 31/12/2009 est inchangé à 3,6 M €.

Il est rappelé que c'est le résultat excédentaire dégagé par l'opération initiale qui permet de financer cette opération.

2. Évolution de l'opération « Office de Tourisme » (volet 4)

Le bilan définitif de cette opération qui a été livré à la Ville en juillet 2011 a été arrêté au CRAC du 31/12/2012.

Il fait ressortir :

En produits :

Un montant de participation encaissé de la Ville de 7,14 M €.

En charges :

un montant définitif des charges de 8, 93 M €.

Là aussi, c'est le résultat excédentaire dégagé par l'opération initiale qui permet de financer le déficit de l'opération qui s'élève à 1.79 M €.

3. Évolution de l'opération « Conservatoire de Musique » (volet 5)

Les produits :

Le montant global des participations de la Ville est inchangé à 21, 5 M € ; ces participations ont été intégralement versées par la Ville.

Les charges :

Cet équipement a été livré à la Ville en septembre 2013.

- a) Aujourd'hui, à l'issue de l'année de parfait achèvement, les dépenses travaux, honoraires et frais divers restant à régler s'élèvent à 258 580 € décomposés comme suit :
- 55 260 € d'honoraires correspondant essentiellement au solde du contrat de Maîtrise d'œuvre.
 - 96 073 € de travaux commandés pendant l'année de parfait achèvement.
 - 77 247 € de provisions pour traitement de réclamations d'entreprises.

Compte tenu de ce qui précède, le nouveau montant des travaux, honoraires et frais divers s'élève à 20.64 M € en augmentation de 0.28 M € par rapport au dernier bilan.

- b) L'emprunt contracté est remboursé et le montant définitif de charges financières est arrêté à 0.46 M € en baisse de 0.4 M € par rapport au dernier bilan.
- c) La rémunération du concessionnaire est inchangée à 0.86M €.
Le nouveau montant global des charges de l'opération conservatoire de musique s'élève donc à 21.96 M € en augmentation de 0.24 M € par rapport au dernier CRAC.
Cette opération affiche donc un résultat quasi définitif déficitaire de 0.46 M €. Ce déficit est financé par le résultat excédentaire de l'opération initiale.

4. Évolution de l'opération « Espaces publics périphériques à l'îlot A » (volet 6)

Les produits :

Le montant global des participations de la Ville est inchangé à 7, 96 M € dont 7 % ont été encaissés.

Les charges :

- a) Au 31/12/2014 les travaux correspondants à l'aménagement des places Jeanne d'Arc, des anciens combattants d'AFN et du parvis d'Apple sont achevés ou en voie de finition.

Le coût définitif de ces aménagements s'élève à 5.22 M € (dont 0.44 M € restent à payer au 31/12/2014), pour 1, 2 ha traités.

Le coût des travaux d'aménagement des trottoirs de l'avenue des Belges et de l'anneau circulé de la Rotonde, dont la réalisation est techniquement suspendue aux décisions sur le projet BHNS qui doit emprunter cet itinéraire, est estimé à 1.96 M €.

Le nouveau montant des travaux, honoraires et frais divers s'élève donc à 7.54 M € en, augmentation de 0.13 M € par rapport au dernier bilan.

- b) Les frais financiers liés à la trésorerie négative de l'opération ont été revus à la baisse (sur la base d'un taux de 1%).
En fonction de la trésorerie prévisionnelle, ils s'élèvent à 0.12 M € en baisse de 0.19 M € par rapport au dernier bilan.
- c) La rémunération du concessionnaire est inchangé à 0.30 M €.

Le nouveau montant global des charges de l'opération « espaces publics périphériques de l'ilot A » s'élève donc à 7.54 M € en légère baisse de 0.14 M € par rapport au dernier CRAC.

Cette opération affiche un résultat quasi à l'équilibre à - 0.02 M €.

5. Synthèse des six volets – résultat de l'opération Sextius Mirabeau

En synthèse, le bilan actualisé de l'opération Sextius Mirabeau fait apparaître :

- Un montant total des dépenses de 154 M €, en hausse de 0. 49 M € par rapport au dernier bilan dont 93 % sont réalisées à la fin de l'exercice.
- un montant total de recettes de 154.44 M € en baisse de 0.7 M € par rapport au dernier bilan (effet de la réévaluation des produits financiers) dont 93 % sont réalisées.
 - Un résultat d'exploitation en fin d'exercice de + 0.44 M € en baisse de 1.19 M € par rapport au dernier bilan.

6. Réalisation et résultat d'exploitation de l'exercice

Pour l'exercice 2014 le montant des dépenses s'élève à 5.49 M € et celui des recettes à 9.56 M €. Soit un résultat d'exploitation de + 4.07 M €.

	Réalisation de l'exercice		Résultat
	Dépenses	Recettes	
Opération initiale	544 251	65 889	- 478 362
Infrastructures primaires	1 444 045	2 500 000	1 055 955
Conservatoire de Musique	1 851 269	7 000 000	5 148 731
Espaces publics périphériques	1 651 651	0	- 1 651 651
TOTAL	5 491 216	9 565 889	4 074 673

7. Perspectives

L'année 2015 verra l'achèvement des travaux de mise en sécurité du tunnel ferroviaire qui sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage R.F.F.

- En fonction des résultats de la concertation publique sur le BHNS le projet d'aménagement des trottoirs de l'avenue des Belges pourra être techniquement finalisé et les travaux programmés entre 2016 et 2018.
- À la demande de la ville, la SEMEPA va reprendre contact avec R.F.F pour reprogrammer la réalisation de l'élargissement du Pont d'Anthoine. Cet ouvrage rendu d'autant plus nécessaire par la densification à travers le PLU des secteurs limitrophes de la ZAC qui bordent l'avenue Lesseps et l'avenue I. Moreau pourrait être financé en grande partie par la taxation des opérations nouvelles qui vont être autorisées par le PLU.

Le Conseil d'Administration approuve le compte rendu à la collectivité.

Extrait certifié conforme
au procès-verbal du Conseil
d'Administration de la SEMEPA

Le Directeur
Jean-Louis VINCENT

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 JUIN 2015**

.....

Question n° 5

**ZAC SEXTIUS MIRABEAU
Compte Rendu Annuel à la Collectivité**

Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité donnant l'avancement de l'opération d'aménagement SEXTIUS MIRABEAU et actualisant les prévisions des dépenses et recettes a été présenté au Conseil d'Administration le 22 avril 2015 et approuvé par ce dernier.

La Ville a souhaité revoir l'échéancier du versement de ses participations dont le montant global n'est pas changé et propose les modifications suivantes :

- ❑ diminution de 1.000.000 € du montant de la participation, versée en 2015 ce qui lui permettra sur son budget propre de financer les travaux de modifications du « Jardin Rotonde » de l'ilot A qu'elle a décidé d'engager, .
- ❑ décalage en 2018 des montants de participation au titre des infrastructures primaires prévus initialement en 2016 et 2017, pour un montant total de 3.212.278, en cohérence avec l'échéancier prévisionnel des dépenses correspondantes (Pont d'Anthoine).

Avec ces modifications, le nouvel échéancier de versement des participations de la Ville s'établit comme suit (montants hors taxes).

	2015	2016	2017	2018
Infrastructures primaires	0	0	0	3 212 278
Espaces publics périphériques	4 000 000	2 000 000	1 000 000	375 000
Total participation ville H.T	4 000 000	2 000 000	1 000 000	3 587 278

Ces changements ne modifient pas le résultat global de l'opération tel qu'il apparaît sur le CRAC approuvé le 22 avril.

Il est demandé au Conseil d'Administration d'approuver cette modification de l'échéancier de versement des participations de la Ville et les modifications correspondantes apportées au Compte Rendu d'Activité Concédé (CRAC) approuvé le 22 avril 2015.

Extrait certifié conforme
au procès verbal du Conseil
d'Administration de la SEMEPA

Le Directeur
Jean-Louis VINCENT

Intitulé	États Approuvés	Réalisés Total	FIN 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018	Au débi	Bilan Nouveau
CESSIONS DE CHARGES FONCIERES	86 190 659	86 190 659								86 190 659
PARTICIPATIONS	5 238 185	5 238 185								5 238 185
PRODUITS DE GESTION	3 308 078	3 308 078		65 659	34 200	19 500	8 100	58 700		2 607 597
PRODUITS TOTALS	94 736 922	94 736 922	65 659	99 859	53 700	27 600	66 800	117 400		94 036 134
PARTICIPATIONS VILLE INFRASTRUCTURES PRIMAIRES	23 800 000	20 567 772	18 087 772	7 500 000		625 000	2 587 278			23 800 000
PARTICIPATIONS VILLE LA POSTE										
PARTICIPATIONS VILLE OFFICE TOURISME	7 140 000	7 140 000								7 140 000
PARTICIPATIONS CONSERVATOIRE MUSIQUE	21 500 000	21 500 000	11 500 000	7 000 000						21 500 000
PARTICIPATIONS VILLE ESPACES PUBLICS PERIPHERIQUES	2 959 000	2 959 000	384 000		5 000 000	2 372 000				7 959 000
CUMUL PARTICIPATION VILLE	60 399 000	49 811 772	40 311 772	9 500 000	5 000 000	3 000 000	2 587 278	0	0	60 399 000
PRODUITS DE GESTION CONSERVATOIRE MUSIQUE	350	350								350
TOTAL PRODUITS	155 139 842	143 728 933	144 061 044	9 504 859	5 034 200	3 018 500	2 595 278	58 700	0	154 439 791
ETUDES	5 763 293	5 763 293	3 070							5 766 363
ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	30 718 081	30 548 548	30 540 583	7 996	48 000					30 596 548
TRAVAILX	24 920 613	24 542 113	24 026 729	515 384	54 900					24 597 013
HONORAIRES	3 856 852	3 724 227	3 722 337	11 890	45 000					3 779 227
FRAIS DIVERS	619 148	616 747	616 637	110	2 400					619 147
CHARGES FINANCIERES	6 637 792	6 637 593	6 631 792	5 801						6 637 593
REVALUATIONS	9 575 000	9 575 000	9 575 000							9 575 000
CHARGES FINANCIERES DIVERSES	36 602 994	19 187 729	17 819 694	1 369 045	2 642 150					37 590 889
REVALUATIONS	1 195 083	945 083	945 083		19 570	11 500				1 075 533
DEPENSES INFRASTRUCTURES PRIMAIRES	29 157 893	21 214 822	19 770 777	1 444 045	2 722 650	83 500	70 000	67 000	0	29 967 872
ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	546	546								546
TRAVAILX - HONORAIRES - FRAIS DIVERS	2 738 021	2 738 021	2 738 021							2 738 021
CHARGES FINANCIERES	593 000	593 000	593 000							593 000
REVALUATIONS	276 000	276 000	276 000							276 000
DEPENSES LA POSTE	3 607 567	3 607 567	3 607 567	0	0	0	0	0	0	3 607 567
ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	2 167 528	2 167 528	2 167 528							2 167 528
TRAVAILX - HONORAIRES - FRAIS DIVERS	5 116 119	5 116 116	5 116 118							5 116 118
CHARGES FINANCIERES	163 525	163 525	163 525							163 525
REVALUATIONS	80 000	80 000	80 000							80 000
DEPENSES OFFICE DE TOURISME	8 927 181	8 927 181	8 927 181	0	0	0	0	0	0	8 927 181
TRAVAILX - HONORAIRES - FRAIS DIVERS	20 357 663	20 351 947	16 729 533	1 641 015	259 597					20 640 137
CHARGES FINANCIERES	863 795	863 795	294 594	270 254						863 795
REVALUATIONS	504 541	504 541	504 541							504 541
DEPENSES CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	21 772 200	21 795 342	19 854 073	1 851 269	258 989	0	0	0	0	21 963 922
TRAVAILX - HONORAIRES - FRAIS DIVERS	7 463 285	5 029 000	5 041 000	1 908 071	537 500	631 500	621 500	630 500		7 538 000
CHARGES FINANCIERES	316 364	106 995	40 246	47 720	12 000	0	1 300	9 000		123 295
REVALUATIONS	300 000	124 000	124 000		41 000	41 000	41 000	41 000		300 000
DEPENSES ESPACES PUBLICS PERIPHERIQUES	8 020 120	5 357 096	3 725 445	1 651 651	388 500	668 500	669 800	677 500	0	7 963 396
TOTAL DEPENSES	153 502 932	142 232 590	136 741 363	5 494 116	3 220 020	752 000	739 800	5 444 000	0	153 998 428
RESULTAT D'EXPLOITATION INFRASTRUCTURES PRIMAIRES	-5 357 893	-627 100	-1 680 025	1 055 955	-2 722 650	541 500	2 517 278	-5 866 500		-6 167 472
RESULTAT D'EXPLOITATION LA POSTE	-3 607 567	-3 607 567	-3 607 567	0	0	0	0	0		-3 607 567
RESULTAT D'EXPLOITATION OFFICE DE TOURISME	-1 787 181	-1 787 181	-1 787 181	0	0	0	0	0		-1 787 181
RESULTAT D'EXPLOITATION CONSERVATOIRE DE MUSIQUE	-221 853	-204 492	-204 492	5 148 731	-254 659	0	0	0		-463 573
RESULTAT D'EXPLOITATION ESPACES PUBLICS PERIPHERIQUES	64 127	-4 773 096	-3 121 445	-1 651 651	4 411 500	1 705 500	-669 800	677 500		-2 396
RESULTAT	1 627 390	1 496 324	-2 278 339	4 074 673	1 304 170	2 266 500	1 855 576	-6 485 220	0	437 363
Tiers Clients										
Tiers Fournisseurs		213 193								
Soins TVA		-54 665								
SOLDE INTERMEDIAIRE DE TRESORERIE		1 654 852								
Encasement Entrant Gros œuvre		0								
TOTAL DES ENCASEMENTS TEMPORAIRES		0								
Dépôts et cautionnements versés		-4 000								
TOTAL DES DECAISSEMENTS TEMPORAIRES		-4 000								
RESERVE CUMULEE		1 650 852								
RESERVE OPERATIONS		995 499								
TRESORERIE INFRASTRUCTURES PRIMAIRES		3 604 644								
TRESORERIE LA POSTE		1 534 644								
TRESORERIE OFFICE DE TOURISME		51 089								
TRESORERIE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE		5 631 554								
TRESORERIE ESPACES PUBLICS PERIPHERIQUES		1 650 850								

